



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

loups

Question écrite n° 86689

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur la question du décompte de la population de spécimens de l'espèce *Canis Lupus* sur notre territoire national. Celle-ci fait débat, notamment entre les éleveurs et les associations écologistes. Il lui demande donc de bien vouloir lui exposer la méthode précise de décompte et de lui retracer l'évolution du nombre de spécimens de loups depuis la réapparition de cette espèce en France jusqu'à ce jour.

Texte de la réponse

La ministre de l'environnement, de l'énergie et de la mer, chargée des relations internationales sur le climat, est particulièrement sensible à la préservation d'un équilibre entre la protection du loup, qui fait partie du patrimoine naturel, et le maintien des activités pastorales. Cet équilibre repose sur la mise en place de mesures de protection des élevages. Conformément aux engagements pris par la ministre, elle a saisi par courrier en date du 27 juillet 2015 le commissaire européen en charge de l'environnement et le secrétaire général du conseil de l'Europe pour solliciter le changement de statut de protection du loup dans la directive habitats faune flore. Il s'agirait de faire évoluer le statut du loup d'une protection stricte à une protection moins contraignante. Le commissaire européen en charge de l'environnement a indiqué, dans sa réponse du 24 août 2015, que cette question était en cours d'étude dans le cadre de la révision de la directive habitats faune flore, à l'occasion du bilan des directives relatives à la nature. Par ailleurs, pour la période 2015/2016, la ministre a fixé un seuil de prélèvement de loups à 36 spécimens.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Morel-A-L'Huissier](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 86689

Rubrique : Animaux

Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie

Ministère attributaire : Environnement, énergie et mer

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [11 août 2015](#), page 6053

Réponse publiée au JO le : [27 septembre 2016](#), page 8835